

ment l'usage de ces poêles qui peuvent être installés et employés là où il convient, c'est-à-dire dans des pièces fréquemment aérées et dans lesquelles on n'a pas à craindre, par conséquent, l'accumulation de gaz délétères pouvant provenir du tirage défectueux d'une cheminée.

Ce qui serait préférable certainement, ce serait de trouver le moyen d'assurer la combustion parfaite du charbon de manière à éviter la formation de l'oxyde de carbone, l'agent actif de tous les cas d'intoxication. Malheureusement ce desideratum est irréalisable avec les combustibles solides, surtout dans les appareils à combustion lente construits de manière à ne laisser arriver au contact du charbon enflammé que la plus faible quantité possible d'oxygène, ce qui est la meilleure façon de produire à peu près

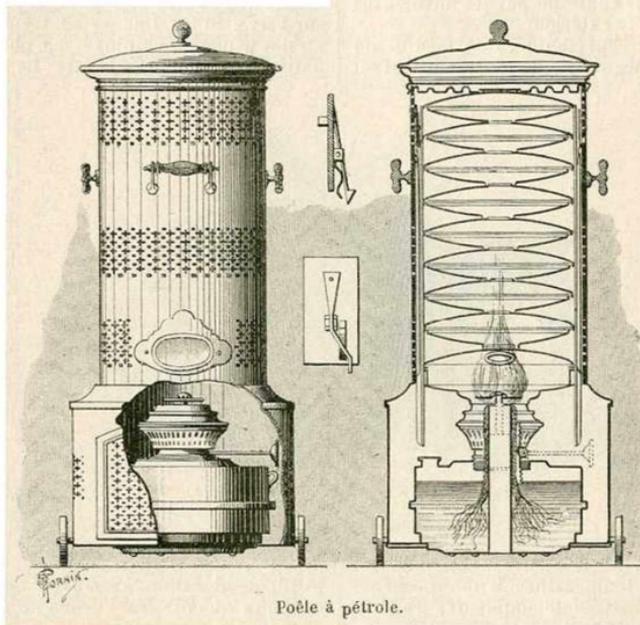
exclusivement de l'oxyde de carbone. Aussi divers constructeurs ont-ils cherché à substituer au combustible solide le pétrole, auquel cas on évite la formation de ce gaz tout en satisfaisant aux conditions d'économie qui ont fait le succès des poêles mobiles.

On a donc construit des poêles formés d'un simple cylindre en tôle perforée dans lequel est disposé une grosse lampe à pétrole. Mais la

flamme du pétrole brûlé sous cette forme est loin d'avoir la puissance calorifique du charbon. Aussi les premiers poêles construits sur ce principe n'ont-ils donné aucun résultat.

D'autres inventeurs ont songé alors à employer l'essence et nous avons décrit (1) deux types de poêles avec réchauds à essence qui ne manquaient pas d'ingéniosité; mais la gazoline est un liquide d'un maniement délicat et dangereux; c'est pour cette raison sans doute que ces appareils n'ont pas eu le succès qu'en attendaient leurs inventeurs.

Ce n'est que tout récemment, qu'un constructeur de lampes fort connu, M. Ristelhueber, a trouvé la solution du problème par l'emploi du pétrole, mais en adoptant pour la construction du poêle un dispositif donnant une énorme sur-



Poêle à pétrole.

POÊLE A PÉTROLE

L'approche de l'hiver ramène l'attention sur la question des appareils de chauffage. Beaucoup de personnes se sont émues avec juste raison des critiques adressées par le corps médical aux poêles à combustion lente et provoquées par les nombreux accidents causés par leur emploi, accidents qui, il faut bien le dire, sont généralement dus à l'imprudence des victimes. Aussi nous semble-t-il injuste de condamner absolu-

(1) Voir le numéro du 5 novembre 1891.